

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Décès du Chanoine Rageth :
témoignages de sympathie

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1964, tome 62, p. 193-198

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

TÉMOIGNAGES

De nombreux témoignages sont parvenus à l'Abbaye au lendemain de la mort de notre très regretté confrère. Tous expriment le respect, l'attachement, la reconnaissance. On nous permettra d'en reproduire quelques-uns, qui proviennent des Autorités publiques ou des Sociétés au sein desquelles il déploya une si bien-faisante activité.

LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS

Sion, le 3 mars 1964

*A Son Excellence Monseigneur Louis Haller,
Abbé de Saint-Maurice et Evêque de Bethléem
Saint-Maurice*

Excellence,

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, par votre faire-part, le décès de Monsieur le Chanoine Georges Rageth.

Monsieur le Chanoine Rageth avait mis tout son cœur et son dynamisme au service de la jeunesse estudiantine. Il a formé de nombreuses générations d'étudiants et chacun de ses cours leur apportait un enrichissement considérable. Le décès de cet homme de grand cœur sera douloureusement ressenti par tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître, soit comme prêtre, soit comme maître et homme de science qui, par ses compétences et son autorité, a su gagner l'estime de tous. Nous conserverons du défunt un souvenir pieux et fidèle.

En vous demandant de bien vouloir faire part à MM. les Chanoines de ces sentiments, nous vous prions d'agréer, Excellence, l'expression de notre considération la plus respectueuse.

Au nom du Conseil d'Etat,

Le Président :
M. GARD

Le Chancelier d'Etat :
N. ROTEN

LE CHEF DU DEPARTEMENT
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET MILITAIRE

Sion, le 2 mars 1964

A Son Excellence Monseigneur Haller,
Abbé de Saint-Maurice
Saint-Maurice

Excellence,

C'est par la presse de ce matin que notre canton a appris la triste nouvelle du décès de Monsieur le Chanoine Rageth. La consternation dans laquelle a été plongée hier votre Communauté, puis la Ville de Saint-Maurice, est devenue rapidement celle du Valais tout entier où le défunt était universellement connu et apprécié.

Aux témoignages nombreux de condoléances et de sympathie qui parviennent à votre Abbaye, dont il fut pendant plusieurs décennies l'un des Chanoines les plus en vue, nous tenons à joindre le nôtre, celui du Chef du Département de l'instruction publique, à laquelle il a consacré la quasi totalité de sa carrière de prêtre-éducateur.

En cette qualité, il s'est acquis des mérites qui sont notoires dans tout le pays, tellement a été longue et féconde son activité, tellement ont été nombreux ses élèves, tellement a été riche son enseignement, tellement ses qualités pédagogiques ont su rendre accessibles à des générations d'étudiants les sommets abstraits de la philosophie thomiste.

La maîtrise avec laquelle il a dominé les problèmes qui se posent à un professeur de Lycée lui ont valu auprès de ses confrères un rare prestige. La clairvoyance de ses Supérieurs en a tiré profit avec perspicacité. C'est ainsi que notre prédécesseur eut le privilège de le compter comme collaborateur, puisque Monsieur le Chanoine Rageth fut le Recteur de votre Collège pendant près de vingt ans, à une époque où le travail devait s'accomplir dans des conditions difficiles. Ces obstacles, il les a surmontés avec énergie et prudence, avec un constant respect de la personnalité de ceux qui lui ont été confiés. Bien plus, il préparait alors déjà discrètement l'ambiance favorable à la réalisation des grands projets dont il a eu la joie d'être le témoin.

Nous sommes bien placé pour apprécier la puissance de la droiture d'esprit quand elle est l'apanage d'un éducateur préoccupé autant par le souci de la loyauté que par l'efficacité de l'action.

Pour ce que ce Valaisan d'adoption a apporté par l'exemple à notre jeunesse au cours d'une brillante carrière, nous sommes reconnaissant au Seigneur.

Nous Lui demandons d'accorder au défunt que nous regrettons très sincèrement la récompense qu'il réserve à ses fidèles serviteurs.

C'est dans ces sentiments que nous vous exprimons, Excellence, ainsi qu'à Monsieur le Prieur et à Messieurs les Chanoines, notre profonde sympathie ; car nous partageons réellement votre peine que nous confions à la miséricorde de Dieu.

Le Chef du Département de l'Instruction Publique :
M. GROSS

CYRILLE PITTELOUD
Avocat
Ancien Conseiller d'Etat

Sion, le 2 mars 1964

*A Son Excellence Mgr Haller,
Evêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice*

Excellence,

Empêché d'assister aux obsèques de Monsieur le révérend Chanoine Rageth, je m'en voudrais de ne pas vous dire toute la part que je prends à votre deuil et à celui de Messieurs les Chanoines et Professeurs de votre grande Maison.

Ayant eu l'occasion d'avoir Monsieur Rageth comme collaborateur, j'ai pu apprécier le charme extraordinaire se dégageant de sa personne, la vaste culture et la bienveillance éclairée dont s'inspiraient tous ses actes.

Dans toutes ses nombreuses et si diverses activités, Monsieur le Chanoine Rageth a donné la preuve de ses remarquables qualités de cœur et d'esprit et je garderai de lui,

comme le feront tous ceux qui ont eu le privilège de bien le connaître, un pieux et fidèle souvenir.

Je profite de cette douloureuse circonstance pour vous renouveler, Excellence, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

C. PITTELOUD

SOCIÉTÉ SUISSE
DES SCIENCES MORALES
LE PRÉSIDENT

Genève, 13 mars 1964

Monseigneur,

La session des Chambres fédérales m'a empêché et de me rendre aux obsèques du Chanoine Rageth, ce que j'eusse vivement désiré pouvoir faire, et de vous dire plus tôt ma sympathie. Veuillez ne pas m'en tenir rigueur.

Pendant plusieurs années, j'ai eu le privilège de siéger, au Comité de la Société suisse des Sciences Morales, avec le Chanoine Rageth ; nous continuions à nous voir une ou deux fois l'an aux séances de notre commission de la recherche, dont il faisait encore partie. Toujours j'ai admiré et aimé sa manière si positive, si bienveillante et, en même temps, si ferme de se prononcer sur les questions, souvent humainement délicates, qui nous étaient soumises.

Après nos séances, nous avons coutume de déjeuner ensemble, et ce fut l'occasion de conversations sur les sujets les plus divers qui me laissent un fort beau souvenir ; comment oublier ce visage rayonnant tout à la fois de malice et de bonté, cette discrétion à laisser tout juste entrevoir des trésors de culture et de vie spirituelle ?

C'est à vous, Monseigneur, que je témoigne et ma sympathie personnelle et celle de notre Société, tant à vous même qu'à tous ceux qui, dans votre Abbaye, furent les compagnons de vie, de méditation, de prière de celui dont la mort est pour nous tous motif de commune tristesse, mais aussi occasion d'une commune gratitude.

Veuillez croire, Monseigneur, à l'assurance de ma très respectueuse considération.

Olivier REVERDIN

ANDRE MERCIER, Dr ès Sc.
Professeur à l'Université

Berne, le 3 mars 1964

Monseigneur,

Le décès de Monsieur le Chanoine Georges Rageth attristera tous ceux qui l'ont connu. C'est surtout par la Société Suisse de Philosophie et lors de congrès que j'ai eu affaire avec lui. Une grande amitié en est née, s'il est permis de parler d'amitié lorsqu'il s'agit d'un homme qui s'est voué à Dieu. Mais se vouer à Lui n'exclut pas que l'on se dévoue aux hommes ; ce second dévouement est paradigme du premier. Cela même, il l'a fait comprendre à ceux qui l'ont bien connu, et j'en suis, pour ma part, infiniment reconnaissant.

Croyez, Monseigneur, à mon respect.

André MERCIER

PHILOSOPHISCHE GESELLSCHAFT
INNERSCHWEIZ

Schöneck/Beckenried, 3. März 1964

Hochwürdigster Vater,

erst gestern abend erhielt ich die Nachricht vom Heimgang unseres sehr verehrten Herrn Chanoine Rageth, und so ist es mir zu meinem grossen Bedauern nicht möglich, an der Bestattung teilzunehmen. Lassen Sie mich daher auf diesem Weg Ihnen und dem hochwürdigen Konvent namens der Philosophischen Gesellschaft Innerschweiz meine herzliche Teilnahme bekunden. Chanoine Rageth war Mitbegründer und bis 1962 Präsident unserer Gesellschaft. Sein neuer Geist, seine unpathetische, ruhige Art, sein liebenswürdiger Umgang bleiben mir in bester Erinnerung. Unsere Gesellschaft ist ihm zu Dank verpflichtet und wird ihm ein ehrendes Andenken bewahren. R. I. P.

In tiefster Ehrerbietung

Kaspar HÜRLIMANN
Präsident P. G. I.

SCHWEIZ. LANDESMUSEUM
Direktion

Zurich, den 3. März 1964

*S. Exz. Hochwürdigsten Herrn Msgr. Louis Haller
Abt von Saint-Maurice und Bischof von Bethlehem
Saint-Maurice / VS*

Hochwürdigste Exzellenz,

*Mit grosser Anteilnahme vernehme ich die Nachricht vom
Hinschied des sehr verehrten Herrn Kanonikus Georges
Rageth. Ich kannte ihn seit Jahren und habe in Kommissio-
nen mit ihm zusammengearbeitet. Immer zeigte er sich als
hervorragende Persönlichkeit auf wissenschaftlichem Gebiet.
Nicht weniger schätzte ich ihn aber als liebenswürdigen, hilfs-
bereiten und freundschaftlichen Menschen. Ich möchte Ihnen,
Hochwürdigste Exzellenz, und dem Hochwürdigen Kapitel
versichern, dass ich dem sehr verehrten Verstorbenen ein
ehrendes Andenken bewahren werde.*

*Empfangen Sie, Hochwürdigste Exzellenz, den Ausdruck
meiner tiefgefühlten Anteilnahme.*

Schweizerisches Landesmuseum Zurich

Der Direktor :
E. VOGT